

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Marchés internationaux : le Gabon lève 458 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

EN dépit d'un niveau d'endettement public élevé, la signature du Gabon reste encore une référence sur les places financières internationales. En effet, l'opération d'émission obligataire lancée par le gouvernement sur les marchés financiers internationaux, le 17 novembre 2021, s'est soldée par un succès avec la levée d'un montant total de 800 millions dollars US ou 458

milliards de francs CFA, d'une maturité finale de 10 ans avec un taux d'intérêt de 7%.

Le montant mobilisé sera affecté au rachat de manière anticipée de plus de 90% de l'encours résiduel de l'émission arrivant à échéance en 2024 d'un montant de 736 millions de dollars US ou 420 milliards de francs CFA.

Le succès de cette opération menée dans un contexte de hausse des taux précipitée de la part des autorités monétaires américaines, s'explique par le taux de participation record au



Photo: DR

Un instantané de l'opération d'émission obligataire lancée par le gouvernement.

Le Conseil d'affaires Gabon-Turquie à l'ANPI



Photo: DR

Un instantané des échanges.

HNM
Libreville/Gabon

LE directeur général de l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI-Gabon), Ghislain Moandza Mboma, a reçu mardi dernier la visite de l'ambassadeur de Turquie au Gabon, Nilüfer Erdem Kaygisiz. Cette rencontre intervient dans le cadre du renforcement des relations commerciales entre la République de Turquie et le Gabon, ainsi que la promotion des partenariats

entre hommes d'affaires. Les hôtes de Moandza Mboma se sont ainsi vu offrir une visite guidée du guichet de l'investissement. Une belle opportunité pour redynamiser les relations entre Libreville et Ankara dans la perspective de mettre en place de nouveaux paradigmes de coopération et explorer ensemble de nouvelles opportunités d'affaires et d'investissement qu'offrent les deux capitales. À titre de rappel, la Turquie et le Gabon entretiennent d'excellentes relations de coopération, matérialisées par des réalisations multiformes.

rachat s'établissant à plus de 90% de l'encours résiduel ou 95% de l'encours originel de l'instrument à échéance 2024. Aussi, le rendement fixé à 7% traduit une performance exceptionnelle par rapport aux conditions de marché et en particulier celles qui s'appliquaient aux émissions

existantes du Gabon.

L'accord triennal 2021-2023 conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) en appui à la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT), le renforcement du dispositif de bonne gouvernance, la revue à la hausse de

la note souveraine du Gabon (B contre CCC) par l'agence de notation Fitch Ratings et la ré-adhésion du pays à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) figurent parmi les arguments qui ont joué en faveur de la souscription des bailleurs.

Infrastructures : 99 milliards de francs pour le Pasig-1

G.R.M
Libreville/Gabon

LE ministre en charge des Travaux publics, Léon Armel Bounda Balonzi, a, au nom du gouvernement, lancé officiellement la première phase du Programme d'appui au secteur des infrastructures du Gabon (Pasig-1). C'était à la faveur d'une cérémonie qui a eu lieu mercredi, en présence de ses collègues Brice Constant Paillat (Transports) et Guy-Patrick Obiang (Santé), ainsi que du représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD) au Gabon, Robert Masumbuko.

Ce programme, dont le coût de la réalisation est de 99,273 milliards de francs obtenus auprès de la BAD, se veut être en phase avec les ambitions du pays dans les domaines des transports et des



Photo: GRM

Les officiels au sortir du lancement officiel de la première phase du Programme.

infrastructures. Il vise à doter notre pays d'un réseau routier de qualité et praticable en toutes saisons, en vue d'améliorer les conditions de circulation et d'existence des Gabonais, selon le ministre des Travaux publics. Il faut savoir que le Pasig-1

comprend cinq composantes : travaux routiers et de voiries urbaines ; aménagements connexes ; études et appui institutionnel au secteur des transports, gestion et coordination du projet ; et expropriations.